

*ALLOCUTION DU GDI
JEAN-PIERRE MICHEL
Éloge funèbre
Adjudant-chef Pierre-Philippe Lawpois
08 février 2018*

La gendarmerie est endeuillée, car elle a perdu l'un des siens.

La gendarmerie des Deux-Sèvres est touchée au cœur, car l'adjudant-chef Pierre-Philippe Lawpois, de la brigade motorisée de Melle était son gendarme. Il était son serviteur, lui qui a consacré 21 années de service à ce territoire qu'il connaissait parfaitement et qui était le territoire de son cœur. Ce territoire qu'il s'était choisi. Ce territoire où il avait fondé sa famille.

Car c'est un mari, un père, un fils qui est parti, dans des circonstances tragiques. Les mots ne sont que peu de choses en ces instants de douleur, mais je veux vous assurer, chère madame Lawpois, chères Sarah, Clémence et Audrey, chers monsieur et madame Lazare Lawpois, de notre soutien et, pour nous aussi, de notre profond chagrin. C'est en effet aussi un camarade, notre camarade, qui a disparu, un ami, un frère d'armes, que ce soit sur les routes, à la brigade, dans les moments de service ou dans le privé, lorsque, comme disent les motards, le casque est posé.

Je pense au gendarme Gadeau, qui était en patrouille avec lui ce 3 février et qui s'est précipité auprès de lui aussitôt après le drame. Je pense à tous ses chefs, ses camarades et ses subordonnés.

Je pense, aussi, à tous ceux qui ne le connaissaient pas mais qui, croyant à la fraternité, parce qu'ils partagent un métier, une passion, des valeurs communes, se sentent eux aussi profondément affectés.

Ce matin, en même temps que nous, pour vous témoigner de leur amitié et de leur solidarité, tous les gendarmes de France sont rassemblés, dans chacune des unités de notre institution, pour se recueillir et observer une minute de silence en mémoire de Pierre-Philippe.

Sa mort brutale, accidentelle, est une terrible injustice.

Elle nous rappelle, une fois de plus, que les femmes et les hommes qui s'engagent dans la gendarmerie pour faire respecter la loi, pour servir les autres, pour protéger nos concitoyens en toutes circonstances, face à l'exceptionnel comme face au quotidien, le font parfois, et trop souvent, au péril de leur vie.

Je veux avoir ici, avec vous, en cet instant, une autre pensée. Une pensée pour un autre camarade, pour un autre frère d'armes, l'adjudant David LANNES, tombé en service, non loin d'ici, en Gironde, alors que lui aussi œuvrait pour plus de sécurité sur nos routes.

Ces drames nous rappellent que chaque mission, même la plus anodine en apparence, comporte son lot de risques.

Ils nous rappellent douloureusement que chaque mission, même la plus anodine, peut à tout moment basculer dans le drame. Cela, les motocyclistes de la gendarmerie le savent plus que quiconque, mais ils répondent toujours présents.

L'adjudant-chef Pierre-Philippe Lawpois entre en gendarmerie à l'occasion de son service militaire, en février 1990. Après sa formation au centre d'instruction des gendarmes auxiliaires d'Auxerre, il est envoyé dans le Jura au peloton de gendarmerie de montagne des Rousses.

Attiré par le métier des armes, séduit par la carrière de gendarme, il présente le concours de sous-officier qu'il réussit facilement et entre à l'école de sous-officier de Chaumont en avril 1991.

A la fin de sa formation, il est affecté à la brigade territoriale de Bressuire, dans ce département des Deux-Sèvres qui comptera tellement pour lui. Il sert 11 ans dans cette unité, au sein de laquelle il réussit en 1998 l'examen d'officier de police judiciaire, ce qui lui vaut d'être promu maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2002. Son implication professionnelle est remarquée par ses chefs à plusieurs reprises, pour son dynamisme, son comportement dans l'action et pour ses qualités d'enquêteur.

Passionné de moto, il fait le choix de se spécialiser et part suivre le stage de formation des nouveaux gradés motocyclistes au sein du Centre national de formation motocycliste de la gendarmerie de Fontainebleau. Nouvellement breveté, il rejoint une première fois la brigade motorisée de Melle le 16 décembre 2002 en tant d'adjoint au commandant de brigade.

Il reste dans cette unité jusqu'en 2011, commande la brigade durant 3 années et gagne sur place son galon d'adjudant. Sa manière de servir est à nouveau plusieurs fois saluée par sa hiérarchie, tant pour ses résultats au profit de la sécurité routière sur le département des Deux-Sèvres que pour la qualité de ses actions de police judiciaire. Il contribue notamment au démantèlement d'un réseau local de culture et de vente de cannabis, ce qui lui vaut d'être félicité par sa hiérarchie.

Après 9 mois d'interruption de service pour raisons personnelles, il reprend l'activité en 2012 au sein de la brigade motorisée de Ruffec, en Charente.

Ses qualités personnelles et ses aptitudes au commandement lui permettent d'être rapidement promu au grade d'adjudant-chef et en juillet 2014, il est affecté comme commandant de peloton adjoint au

peloton motorisé de Lusignan, dans la Vienne, où il sert jusqu'en février 2017.

Souhaitant se rapprocher de son épouse et de ses filles, il demande à être muté et est affecté en mars de l'année dernière à la BMO de Melle, unité au sein de laquelle il a commencé sa carrière de motocycliste.

Sur cette circonscription dont il connaît chacune des voies, du trafic de la N10 aux dangers de la D950, en passant par toutes ces routes dites secondaires qui relient les habitants d'un territoire entre eux, il s'investit totalement dans la lutte contre l'insécurité routière.

C'est là, sur ces routes qu'il a déjà tant parcourues, que le 3 février 2018, alors qu'il pilote sa moto en service commandé de police de la route, il est victime d'un accident de la circulation sur la commune de Mougou. Malgré l'intervention de son camarade de patrouille et des secours, il décède des suites de ce choc.

Il aura, au cours de plus de 28 années consacrées au service de la gendarmerie, démontré de belles qualités d'homme et des qualités de grand professionnel. Calme, déterminé, loyal, il a acquis au cours de sa carrière une grande expérience du commandement, de la police judiciaire et, qu'il savait mettre à profit de son unité et des plus jeunes. Il savait enfin, comme tout gendarme passionné par son métier, comme tout motocycliste passionné par sa technicité, partager cette flamme et ce sens du service.

Parce qu'ils sont passionnés et qu'ils ont placé leur engagement au service de la collectivité, nous savons combien les motocyclistes de la gendarmerie s'engagent totalement dans leurs missions.

Parce qu'ils sont passionnés et qu'ils ont placé leur engagement au service de la population, nous savons combien ils mettent leur cœur, tout leur cœur, jour après jour, pour protéger la vie des usagers de la route.

Parce qu'ils sont passionnés, ils connaissent et acceptent les risques, et leur dévouement leur fait tenir le coup, confrontés chaque jour aux accidents, aux comportements dangereux, à la souffrance des victimes, à la détresse des familles et à la mort.

L'adjudant-chef Pierre-Philippe Lawpois est tombé parce qu'il avait fait le choix de cette vie-là, de cet héroïsme du quotidien, portant avec honneur et fierté l'uniforme de la gendarmerie nationale.

En ce sens, chère madame, chères enfants, chers parents, la vie de votre époux, de votre père, de votre fils aura été en tout point exemplaire.

La France et la gendarmerie lui en sont infiniment reconnaissantes.

Rien ne saurait donc apaiser votre chagrin. J'en ai bien conscience. Mais au-delà de la douleur qui ne disparaîtra pas, je veux donc vous dire très simplement : soyez fiers de ce qu'il a été.

Soyez fiers de la vie qu'il a menée et des choix qu'il a faits.

Soyez fiers d'une carrière de dévouement au service de la France et de ses concitoyens, une carrière dédiée à la sécurité de ses semblables, une carrière admirable pour nous tous gendarmes.

La gendarmerie nationale est en deuil, je le répète, mais plus que jamais solidaire, comme à chaque fois qu'un tel drame survient. C'est là aussi son honneur. C'est là aussi son engagement.

A vous son épouse, qui venez d'être brutalement séparée de votre mari,
A vous ses filles, qui l'aimez et qui avez toujours été si fières de lui,
A vous ses parents, ses frère et sœur qui le chérissez,
je tiens à vous renouveler l'expression de notre compassion et de notre total soutien.

A vous tous, ses camarades et ses amis, qui venez de perdre ce frère d'armes, je veux redire que la gendarmerie n'oublie pas les siens. Il vous revient désormais de lui rendre le plus bel hommage : continuez ensemble à faire vivre les valeurs de loyauté, de professionnalisme et de dévouement qui l'animaient, au service de la gendarmerie, de la sécurité de nos concitoyens et de la France.

Adjudant-chef Pierre-Philippe Lawpois, cher camarade, l'estime et la reconnaissance de la gendarmerie vous sont acquises pour toujours.

La médaille militaire qui vous est concédée est la reconnaissance de votre engagement de gendarme, de motocycliste, d'enquêteur, de chef. Pour avoir fait le sacrifice de votre vie dans l'exercice du devoir vous êtes cité à l'ordre de la gendarmerie, avec attribution de la médaille d'or de la défense nationale.

Reposez désormais en paix.